

# Renforcement de capacités des représentants de l'État : 180 sous-préfets outillés !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 23 AOÛT 2022

# 1165

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Il accuse hier Assimi Goita d'être préparé par des puissances occultes et le M5-RFP de radicalisme. Aujourd'hui le même Ousmane Sonko encense le même Assimi Goita et lui demande de se méfier des flagorneurs. De lui en premier ?

**Ousmane Sonko**

**Inconstant,  
démagogue ou  
situationniste ?**



« Mali Jakura » : Exposition itinérante de photos et peintures pour la paix et la cohésion sociale



Nouveau pm intérimaire au Mali : Qui est le colonel Abdoulaye Maïga ?



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**22** août  
2022

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**448**

Nouveaux cas confirmés

**02**

Nouveaux guéris

**00**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**558 554** Vaccinations incomplètes

**1 585 464** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**31 262**

**Guéris**

**30 436**

**Décès**

**739**

dont 12 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.15



P.22



## / Une /



Ousmane Sonko : Inconstant, démagogue ou situationniste ?

P.5

## / Brèves /



Communiqué du mouvement « l'Hospitalier Ivoirien du Mali » suite à l'arrestation de 49 militaires ivoiriens

P.11

Tribunaux : Des avocats abonnés à l'absentéisme

P.11

Mali : « L'Afrique pense à olivier Dubois » détenu depuis 500 jours

P.12

Mali : L'Iran dépêche son chef de la diplomatie à Bamako pour renforcer les relations

P.12

Saisie de 159,5 kg de cocaïne à Kouremalé : Un gros coup de filet des douanes maliennes !

P.13

Nord et centre du Mali : 90 terroristes neutralisés, selon les FAMA

P.13

## / Actualité /



Renforcement de capacités des représentants de l'État : 180 sous-préfets outillés !

P.15

Lutte contre le terrorisme : Le Mali saisit l'ONU et accuse la France d'armer les terroristes

P.16

Entre nous : L'endettement en question

P.18

## / Politique /



Deuxième anniversaire du coup d'état : Des acteurs dressent un bilan mitigé

P.19

Transition : Le gouvernement adopte d'importants projets de loi et de décret

P.22

Nouveau pm intérimaire au Mali : Qui est le colonel Abdoulaye Maïga ?

P.24

## / Culture & société /



« Mali Jakura » : Exposition itinérante de photos et peintures pour la paix et la cohésion sociale

P.25

Chicha : Un collectif se mobilise

P.26

## / International /



Guinée Conakry : Officiellement installé à Primature , Dr Bernard Gomou décline ses grandes priorités

P.27

Conakry : Les opinions divergent sur les prochaines manifs du FNDC dissous28

P.28

## / Sport /



Coupe du monde Qatar 2022 : « Notre problème en Afrique c'est que nous ne croyons pas suffisamment en nous-mêmes »

P.29

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : [ampikile@gmail.com](mailto:ampikile@gmail.com)

Site Web : [www.malikile.com](http://www.malikile.com)

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120  
80001122**



**+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



## Ousmane Sonko Inconstant, démagogue ou situationniste ?

Il accuse hier Assimi Goita d'être préparé par des puissances occultes et le M5-RFP de radicalisme. Aujourd'hui le même Ousmane Sonko encense le même Assimi Goita et lui demande de se méfier des flagorneurs. De lui en premier ?

**O**usmane Sonko, c'est cet homme politique du Sénégal, élu député en 2017, président d'un parti politique dénommé « Patriotes du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (PASTEF) » arrivé 3ème à l'élection présidentielle du 24 février 2019 derrière le président sortant Macky Sall et l'ancien

Premier ministre Idrissa Seck. Par défaut, avec les empêchements de Khalifa Sall et de Karim Wade de se présenter à ladite présidentielle, et surtout le ralliement de Idrissa Seck à la majorité présidentielle, il se retrouve chef de l'opposition au Sénégal. Et depuis, Ousmane Sonko, qui reste poursuivi

pour une ténébreuse affaire de viol sur une femme de 20 ans Adjji Sarr, employée d'un salon de beauté, qui déclare avoir été violée à 4 reprises, se prend, non pas seulement pour le nombril du Sénégal mais pour le barycentre de la terre. Pour cela, il n'hésite pas à donner des donner



des bons ou mauvais points ou à agiter le carton rouge à qui bon lui semble. C'est ainsi que le 8 mars 2021, fraîchement libéré mais placé sous contrôle judiciaire, il anime une conférence de presse au siège de son parti au cours de laquelle il donne son point de vue sur ce qui se passait alors au Mali entre le M5-RFP et les militaires conduits par Assimi Goita : « **Beaucoup de révolutions se sont tenues en Afrique ces dernières années. Mais au finish, l'aboutissement n'a pas été ce que le peuple attendait. En voulant coûte que coûte procéder par radicalisme, nous avons ouvert la boîte de pandore où c'est l'armée, souvent avec des éléments préparés par des puissances occultes qui héritent du pouvoir et qui remettent en cause tous les acquis démocratiques. Nous voyons ce qui se passe dans un pays voisin, où le peuple a mené toute sa révolution au point de faire tomber le président, et l'armée est intervenue, a été acclamée par le peuple, et nous voyons ce qui s'en est suivi. Nous ne pouvons pas nous permettre cela** »

Voilà donc Ousmane Sonko accuser le M5-RFP de radicalisme et Assimi Goita et ses compagnons d'être des éléments préparés par des puissances occultes. Soupçonnait-il des manœuvres menées par de mystérieuses forces internes ou externes derrière l'intervention militaire pour parachever la révolution menée par le M5-RFP et qui a abouti au renversement du régime du président Ibrahim Boubacar Keita (IBK) ? Et de quel droit pouvait-il livrer de tels jugements sur l'action d'hommes et de femmes dont il ignorait tout. Savait-il que Mme Sy Kadiatou Sow avait été gouverneur de Bamako et ministre des Affaires étrangères, Modibo Sidibé Premier ministre, Konimba Sidibé et Choguel Maiga ministres.

Savait-il que Mountaga Tall avait moins que ses 43 ans (il en avait 35) quand il a été 3ème à une élection présidentielle, député et chef de file de l'opposition ?

Un peu plus de modestie lui aurait facilité ses retournements et genuflexions d'aujourd'hui. En effet, revoici Sonko Ousmane, en arbitre du jeu politique africain ou en maître de classe face à ses élèves, oubliant quelque peu les jugements d'hier de Ousmane Sonko distribuer des points « **...Et je me permets de féliciter nos frères maliens, de leur dire qu'ils font notre fierté, de les encourager à rester dans ce sillage, d'encourager le président Assimi Goita, parce qu'il n'a pas perdu la face. C'est ceux qui voulaient l'humilier, aujourd'hui qui sont obligés d'aller à Bamako pour manger du fonio. Donc, il n'a pas à rougir (sic). Et nous lui disons que nous l'encourageons et qu'il doit continuer à rester très proche de son peuple. Parce qu'en politique il n'y a que cette**

**réalité. Il faut faire de la politique pour son peuple. Qu'il ne se détourne jamais de cet objectif. Qu'il ne se laisse jamais embrigader dans des discours politiques où on va lui dire que c'est « toi qui es là, tu es le tout puissant. » Ils gagneront cette guerre contre la gangrène jihadiste, par la Grâce de Dieu et par les efforts des maliens et par les efforts de tous les africains »**

Voilà qui est bien dit. Sauf qu'il faut juste chercher à savoir qui peut induire Assimi Goita. L'inconstant ? Le démagogue qui fait feu de tout bois ? Ou l'ignorant qui ne sait même pas que les troupes sénégalaises ont été relevées et non retirées et qui dit à ce sujet « **Si ce problème n'est pas réglé jusqu'en 2024, nous avons vu que Macky Sall a rapatrié les quelques éléments sénégalais qui étaient là-bas, puisqu'ils n'étaient pas là-bas en tant que sénégalais, ils étaient là-bas parce que la France lui avait demandé d'envoyer des troupes. Mais si ce problème n'est pas réglé jusqu'en 2024, si nous sommes élus président de la République, nous dépêcherons des troupes pour soutenir nos frères maliens pour en finir avec cette gangrène. Qu'ils tiennent bon et qu'ils restent dans la dignité qu'on connaît, la dignité qui a été professée dans la charte du Manding** ».

Merci pour les compliments M. Sonko.

Mais dans l'humilité, le respect et la constance.

■ Moctar Sow



## ■ SIKA Finance



Ex patron de la banque BIIC basée à Cotonou au #Bénin, Didier Ayibatin prend les commandes de BIIC Financial Services, une SGI qui ambitionne de jouer un rôle important sur le marché financier de l'UEMOA.



## ■ Daouda Bakary Kone



(CROISSANCE AFRIQUE)- En Tanzanie, l'entreprise australienne OreCorp devra mobiliser un capital de 474 millions USD pour faire entrer en production son projet d'or de Nyanzaga. Il s'agit d'une conclusion titrée de l'étude de faisabilité définitive (DFS) publiée lundi 22 août 2022.



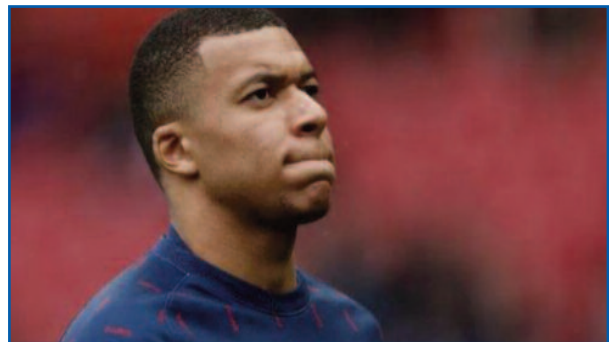
(CROISSANCE AFRIQUE)-L'investisseur Prosus, coté de manière secondaire sur la Bourse de Johannesburg et détenu majoritairement par le groupe sud-africain Naspers, a indiqué qu'il prévoit un investissement de 1,5 milliards USD pour acquérir les 33,3 % de parts restantes d'iFood. Il s'agit d'une entreprise brésilienne de livraison de produits alimentaires (repas et épiceries).



## ■ Mali Actu



Kylian Mbappé marque encore un peu plus l'histoire de la Ligue 1 de son empreinte. Alors que le PSG se déplace à Lille ce dimanche en clôture de la 3ème journée du championnat de France, l'attaquant de 23 ans a ouvert le score très rapidement à la Decathlon Arena.



## ■ Kaou Abdramane Diallo



Une pensée particulière à ces deux géants de l'ORTM qui viennent de nous quitter  
 Les langues Bamanankan & Fulfulde n'avaient aucun secret pour Souleymane Coulibaly & Samba Sidibé  
 Que le Tout Puissant vous accueille Amine  
 Excellente semaine à tous les Malidenw  
 KAD



**NÉCROLOGIE**  
 Samba Sidibé :  
 Le présentateur fulfuldé depuis  
 Radio-Mali n'est plus

## ■ Seydou Traoré



JUSTE UN RAPPEL ! QUI A PRIS LE TEMPS DE CONTRÔLER QUELQUE CHOSE ?

ÉVIDEMMENT PERSONNE, CAR LA FRANCE A SEMBLE-T-IL REFUSÉ D'OPINER SUR L'ANNULATION DE L'ACCORD DE DÉFENSE PAR LE MALI. CET ACCORD LA PROTÈGE DE TOUT CONTRÔLE DOUANIER, DES IMPÔTS ET MÊME DES MILITAIRES MALIENS. DES MILLIERS DE CONTAINERS EXPORTÉS !

AUX POPULATIONS DE NOUS ÉDIFIER.

À LA CMA DE NOUS DIRE CE QUI A ÉTÉ CONVENU AVEC LA FRANCE EN CONTRE PARTIE DE SON SOUTIEN.

AUX JURISTES MALIENS DE NOUS ÉDIFIER, ALLAH YAIRAI DE KOSSO KOY !



**Seydou Traoré**

19 févr. 2022 · 🌐

**LE DÉLAI FIXÉ DEPUIS PARIS, ET LE TON DE MACRON POUR SOIT DISANT SÉCURISER LA MINUSMA DOIVENT ÊTRE COMPRIS DE LA FAÇON SUIVANTE :**

**LA FRANCE EST VENUE EXTRAIRE L'OR, DE L'URANIUM ET LES TERRES RARES DANS DES CENTAINES DE CONTAINERS. CES CONTAINERS DOIVENT ÊTRE ÉVACUÉS EN TOUTE SÉCURITÉ. LEURS CONTENUS SERONT TRAITÉS EN FRANCE.**

**LE DELAI, EST FIXÉ EN ESPÉRANT QUE DES POLITIQUES APATRIDES VONT VENIR À LA TÊTE DU PAYS À LA FAVEUR D'ÉLECTION BÂCLÉE, QUI VONT REVENIR SUR LES DÉCISIONS DE LA TRANSITION.**

**LES JURISTES MALIENS SONT VRAIMENT SOLLICITÉS POUR FAIRE RESPECTER PAR LA FRANCE, LA DÉCISION SOUVERAINE DU MALI DU "SANS DELAI". OR, NOUS AVONS DEUX ÉMINENTS JURISTES FRANCO-SENSIBLES DONT LES VOIX PORTENT SUR RFI ET FRANCE 24. QUI PEUT LES CONVAINCRE?**

## ■ Ouverture Média - OM



OM INFO : #Projet Hivernage Tour :

Le Mouvement "An Biko" redonne à la ville de Bamako sa propreté !

Pour rendre plus propre les quartiers de la Capitale, le Mouvement "An Biko" présidé par Mme Fatoumata Batouly Niane a initié le Projet « Hivernage Tour ».

Grâce à ce projet, depuis le début de l'hivernage, les six communes

de Bamako ont reçu des travaux d'assainissement des rues et des grandes artères. Ce projet d'initiative citoyenne a été salué par tous, notamment les autorités municipales, coutumières et les organisations de la société civile.

Le Mouvement "An Biko" est une jeune organisation politique composée de plusieurs jeunes à travers le Mali. Depuis sa création à nos jours, ce Mouvement a mené plusieurs actions de solidarité envers les couches démunies, les déplacés de guerre etc. Contrairement aux autres partis et mouvements politiques, cette organisation sous la houlette de Mme Fatoumata Batouly Niane ne veut pas attendre le moment des élections pour mener des actions allant dans le sens du développement. Il aide l'Etat à travers ses actions de citoyenneté. A cet effet, elle s'est significativement signalée sur le terrain des actions humanitaires. En plus de cela il a été inscrit dans son programme les actions tendant à réconcilier les Maliens et c'est ce qui l'a amené récemment à cultiver la paix entre les griottes Kandia Kouyaté et Ami Koita auprès des familles fondatrices de Bamako. Au-delà de ces actions salvatrices, ce mouvement vient d'ajouter une autre corde à son arc, les travaux de salubrité à travers la ville de Bamako. Cela à la faveur de son projet « hivernage tour ».

**HIVERNAGE TOUR : Une première dans l'histoire !**

Plusieurs équipements d'entretien des routes et des caniveaux ont été offerts aux sections d'An Biko des différentes communes de Bamako pour s'attaquer à la propreté de cette ville. Et grâce à l'importance de l'initiative, des femmes et des jeunes ont décidé d'accompagner les militants de Batouly Niane dans cette initiative. Ce faisant, les différents dépôts d'ordures sans solution depuis belle lurette, tels ceux de Medina Coura, du Boulevard de l'Indépendance, des 1008 logements, ont été tous évacués grâce à l'hivernage tour. Pour Binta Niane, représentante de la Présidente, cette initiative vise à rendre notre capitale plus belle qui devient invivable pendant les saisons de pluie. Pour elle, cela est dû à l'état des caniveaux, de l'incivisme des populations et à l'incapacité de l'Etat à faire face à certains facteurs liés à l'inondation. « Le Mouvement An Biko est créé pour aider l'Etat partout et à tout moment. Nos actions ne vont pas s'arrêter là », a-t-elle donné comme promesse.

#OM #Batouly #ANBIKO





## ■ Makan Souare



YELEMA n'a pas postulé pour le collège de l'AIGE . A ce titre, il ne participera pas au tirage au sort organisé par le gouvernement.

## ■ Le Meilleur du Football



QUEL HOMME ! Hier lors de Bochum-Bayern, Sadio Mané a marqué involontairement un but de la main. Il a alors directement interpellé l'arbitre avant que la VAR n'intervienne pour lui avouer qu'il avait inscrit le but de la main et le but a donc été refusé. Quelques minutes plus tard, Mané marquera. Le fair-play paie toujours RESPECT Sadio



## ■ Bacary Camara



Arène politique  
Le « cas » Modibo Sidibé  
Modibo Sidibé prend visiblement ses distances avec les partis dits traditionnels de notre pays ( RPM, Adema, URD) et depuis quelques jours, il est à nouveau membre du M5 RFP re-looké. Mais quelque soit son appellation ce mouvement n'a plus sa raison d'être, tant son rôle historique est terminé. Et puis vu sous un angle purement électoraliste, on est bien en peine de comprendre ce que ce mouvement composite né d'un conglomérat de partis lilliputiens ou moyens( c'est selon..) peut vraiment apporter à ce grand commis au parcours exceptionnel, père du concept de la refondation politique, lors des prochaines élections présidentielles. Si tout se jouait sur les valeurs et qualités intrinsèques des prochains candi-

dat, je parie que beaucoup de personnes opteraient pour les choix de Modibo Sidibé ou de Soumana Sacko, deux hauts cadres qui partagent en commun les qualités singulières de compétence et d'intégrité morale dans leur gestion de la chose publique. Mais nous sommes en plein cœur du paradoxe malien. En effet, si tout le monde parle du Malikoura, combien d'électeurs sont-ils prêts à laisser les candidats les plus fortunés pour des candidats certes patriotes, mais qui n'ont rien d'autre à proposer que leur simple profession de foi. Nous y reviendrons plus largement dans de prochaines parutions..  
B. CAMARA, Journaliste



## ■ Abdoul MBAYE



Macky Sall poursuit son projet de déstructuration de l'état de droit. Les députés de sa coalition reçus au Palais de la République. Les directeurs généraux tancés pour implication politique insuffisante aux dépens du fonctionnement des sociétés qu'ils dirigent.

## ■ Samba Gassama General



Ce qui me fait sourire dans tout ça c'est que beaucoup, notamment les politiciens, ont cru que les militaires étaient des têtes vides pour-tant on dirait des joueurs d'échecs, ils sont en train de donner une leçon à la classe politique.

## ■ Nathalie Yamb



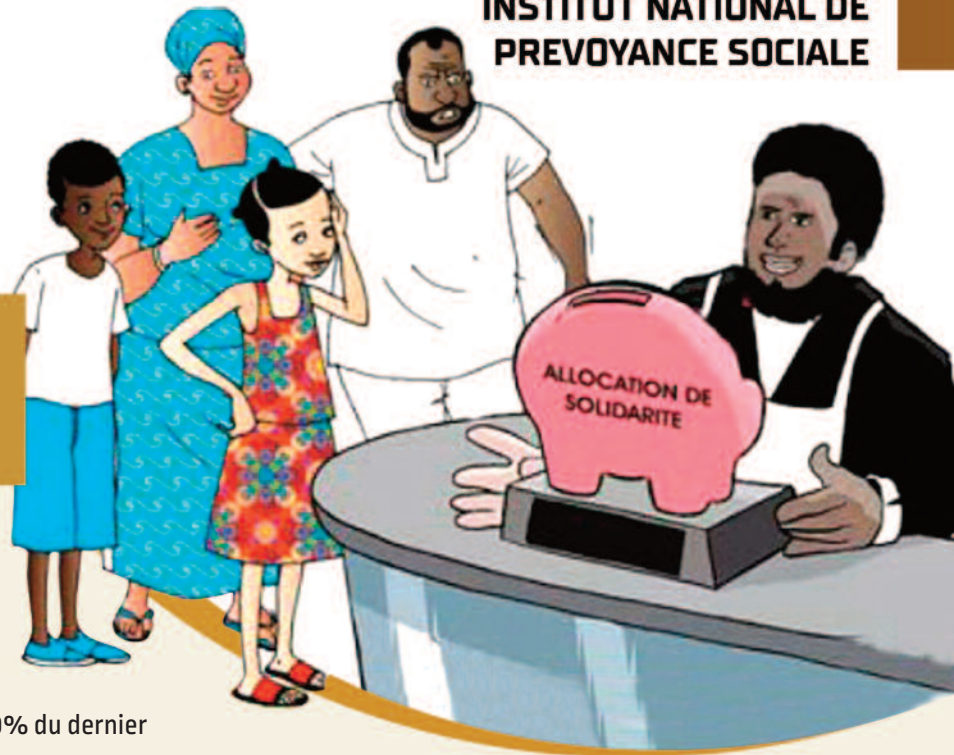
Est-ce que cet énergumène d'agent français dénommé Vincent Hugué, s'est même rendu compte qu'il a dit, en clair et français dans le texte, que la France pillait les ressources naturelles du Mali et de RCA?

## ■ Kemi Seba Officiel



Vincent l'Hideux, colonialiste guignolesque devant l'Eternel, qui regrette que la France ne puisse plus piller en paix en Afrique. Cher Vincent On va vous dégager de chez nous, toi et tes partenaires néocolonialistes , je t'en fais le serment, petit rigolo va.

# L'ALLOCATION DE SOLIDARITE



## Conditions d'ouverture du droit :

- Être Agé de 53 ans au moins,
- Avoir accompli au moins 6 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation,
- Ne pas disposer de ressources supérieures à 80% du dernier salaire perçu,
- Introduire la demande à l'INPS dans un délai de deux (2) ans à compter de la cessation d'activité.

## Les pièces constitutives du dossier de la demande d'allocation de solidarité

Pièce à fournir	Responsable   Autorité de délivrance	Responsable du remplissage
Demande d'Allocation de Solidarité	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	L'assuré
Certificat d'emploi et de salaires	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	Le dernier employeur. éventuellement rempli par les précédant sur des imprimés distincts lorsque l'assuré a fait mois de 8 ans chez le dernier employeur.
Certificats de travail	Tous les employeurs de l'assuré	Chaque employeur de l'assuré doit un fournir un certificat de travail
Justificatifs des rémunérations perçues	Employeur / Salarié	L'employeur (quelques bulletins de salaire)
Certificat de vie	Autorité municipale	Autorité municipale

## Calcul de l'allocation de solidarité

L'allocation de solidarité est calculée sur la base de trois éléments prédéterminés:

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2;
- le taux d'annuité (TA) qui est fixé par la loi à 2%;
- la durée minimale d'assurance (DMA).

Le montant de l'allocation de solidarité (AS) s'obtient en appliquant la formule suivante :

$$AS = SMIG \times 2 \times TA \times DMA$$

Exemple : Un assuré âgé de 54 ans comptant 9 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation qui a eu une rémunération totale de 9 463 616 FCFA au cours des huit dernières années d'activité.

L'allocation de solidarité de l'intéressé se calcule comme suit :

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2 :  $40\ 000\ FCFA \times 2 = 80\ 000\ FCFA$
- le taux d'annuité (TA) : 2%
- la durée minimale d'assurance (DMA) : 13 ans
- le montant de l'allocation de solidarité est de :  $80\ 000\ FCFA \times 2 \times 2\% \times 13 = 20\ 800\ FCFA$ .

## Date d'effet :

L'allocation de solidarité prend effet le premier jour du mois civil qui suit la date de réception de la demande de liquidation de la retraite.

## Communiqué du mouvement « L'Hospitalier Ivoirien du Mali » suite à l'arrestation de 49 militaires ivoiriens



**L'HOSPITALIER IVOIRIEN DU MALI**

MOUVEMENT DE LA DIASPORA IVOIRIENNE  
POUR LA PAIX ET LA COHESION SOCIALE

**L**ES QUARANTE-NEUF (49) SOLDATS IVOIRIENS QUI SERAIENT ACCUSÉS D'ÊTRE DES "MERCENAIRES" DEPUIS PLUS D'UN MOIS PAR LES AUTORITÉS MALIENNES ONT ÉTÉ INculpÉS ET PLACÉS SOUS MANDATS DE DÉPÔT AU MALI LE VENDREDI DERNIER. AUX GRAND DAM DE LA VERSION DES AUTORITÉS IVOIRIENNES QUI ONT INSISTÉ SUR LA RÉGULARITÉ DE LA MISSION.

En tout état de cause, nous, l'association l'Hospitalier Ivoirien du Mali (HIM), œuvrant pour la paix, l'entraide et la cohésion, en appelons à la retenue et au sens républicain de tous les ressortissants ivoiriens sur le territoire malien.

Dans sa mission de maintenir l'harmonie, le climat de tranquillité, la quiétude et la paix entre les Ivoiriens vivant au Mali et les Maliens, face à la situation socio-politique délicate, entre les deux pays, nous lançons un appel à toute la communauté ivoirienne vivante au Mali et également au peuple malien, afin de respecter la procédure juridique, la laisser suivre son cours, sans compromettre le droit. Aux populations ivoiriennes vivant au Mali de comprendre la portée politique de cette décision, et de s'abstenir de tout débat sur le sujet pour ne pas susciter des tensions. Comme le disait Felix Houphouët Boigny « la paix n'est pas un vain mot mais un comportement... ». Il revient à chacun de nous de cultiver cette paix intérieure pour l'intérêt supérieur de nos deux pays, et d'éviter tout comportement pouvant compromettre la paix et la stabilité dans le pays. L'Hospitalier Ivoirien du Mali, reste fortement engagé pour la paix entre les deux nations et, nous pensons que cette situation connaîtra un dénouement heureux grâce aux efforts diplomatiques engagées par nos deux pays.

L'HIM exhorte les uns et les autres à plus de retenue, à faire confiance à la justice et à nos différentes autorités.

Vive la paix au Mali

Vive la paix entre les deux pays frères le Mali et Côte d'Ivoire

Vive la paix et la stabilité en Afrique.

LE PRÉSIDENT

Abdoulaye Koné

## Tribunaux : Des avocats abonnés à l'absentéisme



**Tout le monde s'accorde sur le fait que l'on ne peut pas parler de justice sans parler de l'assistance des avocats. Ces hauts cadres de la justice que l'on paie à coup de millions constituent une catégorie à part au Mali. Aujourd'hui, nous constatons de plus en plus leur absentéisme, alors qu'ils représentent le pilier de la défense comme de l'accusation lors des procès.**

**I**l s'agit d'un phénomène étonnant dans un pays où les diplômés en droit sont légion et le nombre des chômeurs en croissance. Pour certains, l'absentéisme des hommes en robe noire est dû au manque d'avocats, le nombre des professionnels étant en deçà de la demande. Pour beaucoup d'analystes, cela fait longtemps qu'on n'a pas organisé le concours de recrutement des avocats. Ce corps de métier est un cercle fermé dont l'ouverture n'est pas facile, les concours étant très sélectifs.

En général, les avocats sont des gens très bien payés, ce qui rend difficile l'accès à la profession dans notre pays. Avec les milliers de diplômés en droits qui chôment au Mali, on ne devrait pas assister à un manque d'avocats. En attendant, on se plaint de l'absence de ces hommes au cours des audiences. D'autres disent qu'il y a des raisons différentes à l'absentéisme des avocats qui gèrent plusieurs affaires à la fois et font le choix de ne pas répondre à certaines sollicitations moins rentables.

Il y a devant des tribunaux des affaires qui concernent des gens fortunés, des clients qui peuvent bien payer pour le service. Des anciens ministres poursuivis pour corruptions aux grands bandits à cols blancs et autres vagabonds nantis, les tribunaux sont des centres où circule l'argent. Mais c'est aussi des lieux où on traite les dossiers de petits voleurs, des activistes trop téméraires et des gens moins fortunés. On comprend donc pourquoi certains dossiers peuvent manquer de défenseurs efficaces et d'autres pour lesquels des avocats chevronnés se bousculent autour du client.

On ne saurait parler du métier de l'avocat aujourd'hui sans rendre hommage à Me Magatte Sèye, un avocat brillant qui a toujours défendu malgré son âge jusqu'à son dernier souffle.

Me Amadou Tiéoulé Diarra aussi est un des rares avocats qui est cité comme référence par des jeunes juristes dans ce métier

Source : La Sirène

## Mali : « L'Afrique pense à Olivier Dubois » détenu depuis 500 jours



Cela fait exactement 500 jours que le journaliste français Olivier Dubois a disparu. Enlevé le 8 avril 2021 à Gao, dans le Nord du Mali, l'homme de média est depuis lors détenu par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans. Les Sénégalais évoquent cette longue captivité.

À part deux preuves de vie diffusées par ses ravisseurs, l'une en mai 2021 et l'autre en mars 2022, aucune autre nouvelle n'a été donnée au sujet du journaliste Olivier Dubois qui y explique être détenu par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, affilié à Al-Qaïda au Maghreb islamique. Si en France, ses proches parents et autres compatriotes ont les idées tournées vers lui, en Afrique aussi, plus particulièrement au Sénégal, ce sont des pensées pieuses qui sont émises à l'endroit de l'otage. Non sans reprocher à la France une certaine attitude.

«Il suffit de se mettre à la place de sa famille pour comprendre combien cette affaire est douloureuse. Personnellement, j'aurais du mal à supporter cette situation, si ce qui est arrivé à Olivier Dubois était arrivé à un membre de ma famille. Le seul fait de penser à sa situation, être en captivité, pendant plus d'un an, c'est terrible et je prie le Ciel que cette affaire ait une issue heureuse, pour sa famille certes, mais aussi le monde entier qui ne peut pas oublier cette dure situation», confie Souleymane Diop agent commercial.

Pour Aminata Ndiaye, professeur, «c'est une affaire qui émeut toute l'Afrique qui pense à Olivier Dubois. Il n'y a pas que la France qui est affectée par le cas d'Olivier Dubois, mais je dirai le monde entier. Car quelqu'un parti au Mali pour faire son travail de journaliste, se faire capturer et être maintenu en détention pendant tout ce temps, c'est pénible et cruel. Aucun être humain ne mérite un tel sort, pour quelque raison que ce soit. Je pense que le monde entier doit se mobiliser pour faire libérer Olivier Dubois dont la place est dans les rédactions et non entre les mains de groupes armés».

«C'est déplorable qu'un journaliste soit retenu dans des conditions pas très claires, et que sa vie en soit mise en danger. Cette situation pousse à réfléchir sur ce qui passe en Afrique avec la France avec une impopularité grandissante, au Mali, Sénégal, notamment avec les mouvements «France dégage» qui se multiplient sur le continent. C'est une preuve, à mon avis, que la France n'a jamais aussi mal géré ses relations avec

## Mali : L'Iran dépêche son chef de la diplomatie à Bamako pour renforcer les relations



Le ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir Abdollahian, se rend en Afrique cette semaine et devrait aller lundi au Mali et en Tanzanie, a fait savoir le service de presse du gouvernement iranien.

Alors que le pays tente également de consolider ses relations avec les Etats africains, l'Iran a dépêché son chef de la diplomatie Amir Abdollahian, vers trois pays du continent en vue du renforcement stratégique des relations avec ces pays. «Après un an à la tête du service diplomatique du pays, le ministre des Affaires étrangères se rendra lundi sur le continent africain: au Mali, en Tanzanie et au Zanzibar pour tenir des consultations avec un certain nombre de responsables africains », indique le communiqué de Téhéran. Le service de presse indique que l'Iran prend des mesures pour renforcer ses liens avec l'Afrique.

Source : Actu Cameroun

l'Afrique», estime pour sa part le journaliste chroniqueur et écrivain, Papa Samba Kane.

Pour celui qui est par ailleurs le directeur de la publication du journal sénégalais Le Politicien, «la France qui était considérée comme une seconde patrie pour des gens de ma génération (il est sexagénaire, nldr) a perdu son lustre avec sa mentalité et ses pratiques de suprématie, qui font que les populations adhèrent peu à ses combats». PSK, comme il est surnommé, est d'avis que «de manière générale, il est difficile de mener une lutte pendant 500 jours, car à la longue, les gens finissent par s'essouffler. Ce qui est compréhensible, mais encore une fois, c'est une situation déplorable, qui affecte toute la presse et à la quelle on espère une issue heureuse».

Source : Afrik.com

**Saisie de 159,5 kg de cocaïne à Kouremalé : Un gros coup de filet des douanes maliennes !**



**Le 7 Août dernier, à la Frontière entre le Mali et la Guinée "Kouremalé", les Douanes maliennes ont saisi une quantité considérable de Cocaïne d'une valeur de 8 milliards de FCFA. Un gros coup de filet des Hommes du DG des Douanes, Amadou Konaté.**

**E**n effet, c'est 145 briquettes de cocaïne cachée dans un véhicule de marque 4x4 qui ont été découvertes par le bureau des Douanes de Kouremalé, à la frontière entre le Mali et la Guinée Conakry, d'une valeur estimée à 8 milliards de FCFA.

Ainsi, de l'explication du Chef de Bureau des Douanes de ladite localité, cette grosse saisie est survenue à la suite d'interception le dimanche 7 Août 2022, d'un véhicule venant de la direction de la Guinée dont le conducteur demandait un laissez-passer touristique. « Une demande à laquelle les soldats de l'Economie n'ont pas cédé malgré l'insistance du concerné qui est revenu à la charge avec d'autres pièces » détaille-t-il.

Par la suite, c'est 5 jours plus tard, que les douaniers ont procédé à la fouille du véhicule abandonné par le suspect. C'est suite à cela que les 145 briquettes de cocaïne pure sont aperçues dans une cache aménagée sous le toit du véhicule. Il s'agit de l'une des plus importantes saisies de drogues de l'histoire de l'administration des Douanes maliennes. Grâce à cet exploit, le Bureau des Douanes de Kouremalé a reçu les salutations et encouragement de sa hiérarchie, particulièrement, le Directeur Général des Douanes, l'Inspecteur Général, Amadou Konaté. Il a félicité ces éléments de Kouremalé et a rassuré que les Douaniers renforcent la vigilance à un moment où le corridor Guinée-Mali prend un visage positif. Ensuite, qu'ils travaillent à créer des mesures de facilitation, de célérité également de sécurité sur ledit axe.

Par Mariam Sissoko / Source : Le Sursaut

**Nord et centre du Mali : 90 terroristes neutralisés, selon les FAMA**



**Les forces armées maliennes ont neutralisé plus de 90 terroristes dans le nord et le centre du pays. C'est suite aux opérations menées du 10 au 20 août 2022 dans ces zones. L'information est donnée dans un communiqué de l'État-major général des armées publié samedi 20 août 2022.**

**C**es terroristes ont été neutralisés notamment à Menaka, sur la route menant à Kidal où les forces armées maliennes (Famas) ont repoussé une attaque du groupe de soutien à l'islam et aux musulmans samedi 20 août. Bilan, un terroriste tué, 2 militaires maliens blessés et des armes récupérées. Les 10 et 13 août 2022, les Famas ont attaqué des positions des terroristes, à Balaguina, cercle de Sofara et à Boni, région de Douentza, au centre du pays. Ces opérations ont permis de neutraliser 13 terroristes, des armes et munitions récupérées. Toujours au centre, à Mondoro, l'armée malienne annonce avoir procédé à des frappes aériennes le 13 août contre deux bases de la katiba Serma, dans la forêt de Godowaré. Le bilan fait état de 22 terroristes neutralisés, 37 blessés et des engins et munitions incendiés.

Réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU

« La France, membre permanent du conseil de sécurité qui a violé les textes de cette institution sera rappelé à l'ordre même si elle a un droit de veto ». C'est du moins ce qu'affirme Alousseyni Guindo, chercheur au centre d'analyse sur la gouvernance et la sécurité au Sahel.

Source : Studio Tamani





## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# BON A SAVOIR

### ■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

### ■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

### ■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

### ■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

### ■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

### ■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

### ■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

[www.oclei.ml](http://www.oclei.ml)

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

# Renforcement de capacités des représentants de l'État : 180 sous-préfets outillés !

Le Premier ministre par intérim, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Abdoulaye Maïga, a présidé, le lundi 22 août 2022, l'atelier de formation de mise à niveau des représentants de l'Etat (préfets, sous-préfets et conseillers à la sécurité) nouvellement nommés pour servir dans les différentes circonscriptions administratives de notre pays, au centre de formation des collectivités territoriales.



**C**ette session de formation concerne 180 sous-préfets. Les thématiques qui seront abordées au cours de cette session sont entre autres : la nouvelle loi électorale, les rôles et prérogatives des représentants de l'Etat, la gestion des frontières et la coopération transfrontalière, l'administration des villages, fractions et quartiers, la gestion et la prévention des conflits en temps de crise, les notions élémentaires sur la gestion du personnel, les notions sur l'état civil, la remontée des informations périodiques et enfin le mandat de la Minusma.

Le Premier ministre par intérim, ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Abdoulaye Maïga, s'est dit satisfait de présider la cérémonie d'ouverture de cet important atelier de formation des représentants de l'Etat nouvellement nommés pour servir dans les différentes circonscriptions administratives de notre pays. A l'en croire, les représentants de l'Etat constituent les déclinaisons du chef de l'Etat. « **Vous avez pour mission d'assurer la permanence de l'Etat avec**

**droiture et attention. Je remercie le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta dont la mission traduite dans le programme d'action gouvernementale est de réaliser le retour de l'administration et des services sociaux de base** », a-t-il affirmé.

Abdoulaye Maïga, fera savoir que cet atelier de formation se tient dans un contexte bien particulier qui se caractérise par un besoin imminent de retour de l'administration pour offrir

des services de qualité aux populations affectées par la crise. C'est fort de cette volonté politique inscrite dans la feuille de route de la Transition qu'il a été procédé au niveau du ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation à plusieurs nominations de représentants de l'Etat qui ont permis de pourvoir les postes vacants de gouverneurs, des membres de cabinet de gouverneurs, de préfets et de sous-préfets, récemment 189 sous-préfets. Parmi ces 189 sous-préfets nommés,



une certaine sont à leur première expérience dans la représentation de l'Etat. « **Au regard de la complexité de cette mission, le ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation a initié la présente session de formation en vue de permettre aux nouveaux sous-préfets d'acquérir des connaissances fondamentales à l'exercice de leurs missions qui sont entre autres : la sauvegarde des intérêts nationaux et le respect des lois, règlements des autorités nationales, l'information permanente du gouvernement sur la vie politique, économique, sociale et culturelle, l'exercice de pouvoir de police administrative dans les matières autres que celles réservées expressément par la loi au Président des organes des collectivités, des services civils et organismes publics dans la circonscription administrative à l'exception des services judiciaires et des forces armées, enfin, la mise en œuvre sur le terrain des activités de préparation, de l'organisation technique et matérielle des opérations référendaires et électorales** », a-t-il mis en relief.

Pour conclure, le ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Abdoulaye Maïga, a souligné que la formation continue des représentants de l'Etat demeure au cœur de la politique du gouvernement de réaffirmation de l'autorité de l'Etat. C'est ce besoin de formation qui a motivé en 2021 la création de 3 centres de perfectionnements préfectorales à Gao, à Niou du Sahel et à San pour assurer la formation continue des représentants de l'Etat. Au regard de la complexité de ces missions et des évolutions sociales, le représentant de l'Etat doit donc être bien formé, avoir une capacité constante d'adaptation aux préoccupations des populations et aux attentes des plus hautes autorités. « **Compte tenu de la pertinence de ces thématiques que vous allez aborder, je voudrais vous inviter à accorder une attention particulière à cette formation pour améliorer vos connaissances** », a-t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo

## Lutte contre le terrorisme : Le Mali saisit l'ONU et accuse la France d'armer les terroristes

Le Ministre malien des affaires étrangères et de la coopération internationale, Abdoulaye DIOP, a adressé, le 15 août 2022, une correspondance au Président du Conseil de sécurité des Nations Unies, ZHANG Jun, Ambassadeur, Représentant permanent de la République Populaire de Chine auprès des Nations Unies, pour l'informer « des violations répétitives et fréquentes de l'espace aérien malien par les forces françaises, en y faisant voler des vecteurs aériens tels que des drones, des hélicoptères militaires et des avions de chasse, sans autorisation des autorités maliennes ». Ainsi, le Gouvernement du Mali invite le Conseil de sécurité des Nations Unies, garante de la paix et de la sécurité internationales à œuvrer afin que la République française cesse immédiatement ses actes d'agression contre le Mali. « En cas de persistance dans cette posture qui porte atteinte à la stabilité et à la sécurité de notre pays, le Gouvernement du Mali se réserve le droit de faire usage de la légitime défense, conformément à l'article 51 de la Charte des Nations Unies », révèle la correspondance du chef de la diplomatie malienne.

**D**ans sa correspondance, le ministre Abdoulaye Diop a attiré l'attention du président du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU), ZHANG Jun, sur des actes graves qui sont de nature à porter atteinte à la paix et à la sécurité internationales. « Depuis plusieurs mois, il nous a été donné de constater des violations répétitives et fréquentes de l'espace aérien malien par les forces françaises, en y faisant voler des vecteurs aériens tels que des drones, des hélicoptères militaires et des avions de chasse, sans autorisation des autorités maliennes », a souligné le ministre malien des affaires étrangères. Avant d'ajouter que depuis le début de l'année 2022, les Forces armées maliennes (FAMA), munies de nouvelles capacités, ont enregistré plus de 50 cas délibérés de violation de l'espace aérien malien par des aéronefs étrangers, notamment opérés par les forces françaises, sous différentes formes. « Aux actes d'indiscipline caractérisés par des refus d'obtempérer aux instructions des services de contrôle aérien, s'ajoutent des cas d'extinction des transpondeurs dans le but de se soustraire au contrôle. S'y ajoutent également des cas de falsification de documents de vol, ainsi que des cas d'atterrissage d'hélicoptères dans des localités hors aérodromes, sans autorisation préalable. De nombreux vols d'avions de renseignement et de drones évoluant à haute al-

titude ont été notés, qui se livraient à des activités considérées comme de l'espionnage, de l'intimidation voire de la subversion », a précisé le ministre malien, Abdoulaye Diop. Selon lui, l'un des cas les plus récents a été la présence illégale d'un drone des forces françaises, le 20 avril 2022, au-dessus de la base de Gossi, dont le contrôle avait été transféré aux FAMA, le 19 avril 2022. Ledit drone était présent à partir de 11h45, évoluant à moyenne altitude, pour espionner les vaillantes FAMA. Outre l'espionnage, dit-il, les forces françaises se sont rendues coupables de subversion en publiant des images collectées par leur drone, montrant des civils tués. Des résultats de l'enquête judiciaire menée par les services compétents du Mali, il a été établi que les corps y avaient été disposés bien avant l'arrivée des forces maliennes à Gossi. Pour le ministre, cette communication malheureuse avait pour objectif de ternir l'image et d'accuser les forces armées maliennes engagées pour la libération de leur territoire, la protection et la sauvegarde de leurs populations éprouvées par une longue crise.

« Ces violations de l'espace aérien malien ont servi à la France pour collecter des renseignements au profit des groupes terroristes »

Dans sa correspondance, le ministre Diop a égrené d'autres cas de violations de l'espace aérien malien que sont : le 21 avril 2022, une



patrouille de Mirage 2000 a survolé à plusieurs reprises, sans coordination préalable, un convoi FAMA en partance pour renforcer le dispositif de l'emprise de Gossi. Cette manœuvre s'inscrivait dans une dynamique d'intimidation de nos forces. Le 15 juin 2022, l'avion de transport tactique Casa 295 de l'Armée de l'Air du Mali a été harcelé par un aéronef de combat appartenant à la force Barkhane, alors que l'aéronef malien effectuait des rotations entre des aérodromes situés en territoire malien. L'aéronef français inconnu, qui ne s'est jamais annoncé à la radio, a effectué des manœuvres dangereuses autour de l'avion malien, perçues comme des tentatives d'intimidation. En outre, le 06 août 2022, la force Barkhane a confirmé dans un communiqué officiel avoir mené des opérations aériennes contre des présumés terroristes dans la zone de Talataye. Cependant, ces opérations unilatérales n'ont pas été coordonnées avec les FAMA. De plus, dans le secteur de Lerneb, la nuit du 06 au 07 août 2022 vers 03h30 du matin, un hélicoptère a atterri aux environs de la forêt de Ougrich au sud de Lerneb et Aratène, cercle de Goundam, région de Tombouctou. L'hélicoptère a embarqué 2 éléments d'Ibrahim Ag Baba, lieutenant d'Abou Talha, chef de l'émirat de Tombouctou pour une destination inconnue. Le 08 août 2022, à 37 Km de Tessit, un hélicoptère Chinook a survolé des renforts FAMA de Gao en mouvement vers Tessit, dans la direction opposée de progression. Le Chinook, surpris dans ses activités, a subitement repris de l'altitude. Les recoupements du Poste de Commandement Interarmées de Théâtre (PCIAT) Est auprès des partenaires n'ont pas permis de confirmer l'origine de l'aéronef. Le 08 août 2022 à 12h55, une patrouille des FAMA est sortie de Labbezanga pour rechercher en vain un colis largué par Barkhane à 03 Km Est dudit poste. Selon le ministre malien des affaires étrangères et de la coopération internationale, tout au long du processus de transfert aux autorités maliennes de l'aérodrome de Gao et de l'espace aérien du Nord, depuis l'annonce du retrait de Barkhane, les aéronefs militaires maliens ont fait l'objet d'entraves régulières, par des manœuvres retardatrices visant à réduire leur efficacité et à rallonger leurs délais de réaction. Face à la multiplication de ces actes d'agression contre la souveraineté et l'intégrité territoriale d'un Etat membre des Nations Unies, le Gouvernement du Mali a publié les commu-



niqués n° 009 et 028 respectivement du 12 janvier et du 26 avril 2022, afin de prendre à témoin l'opinion nationale et internationale. Le Gouvernement malien indique que le Conseil de sécurité en a été également informé. Le Ministre Diop a fait savoir que le Gouvernement du Mali dispose de plusieurs éléments de preuve que ces violations flagrantes de l'espace aérien malien ont servi à la France pour collecter des renseignements au profit des groupes terroristes opérant dans le Sahel et pour leur larguer des armes et des munitions. Selon Abdoulaye Diop, c'est en raison de suspicions de manœuvres de déstabilisation de la France que le Gouvernement du Mali s'est fermement opposé à la demande de soutien aérien de la France au profit de la MINUSMA, afin que la France ne se serve pas de la mission onusienne comme prétexte pour mener des opérations subversives visant à fragiliser davantage le Mali et la région du Sahel. Au regard du droit international, le Gouvernement du Mali estime que ces actes de la France constituent une agression, qui est définie, selon la résolution 3314 (XXIX) de l'Assemblée générale des Nations Unies du 14 décembre 1974, comme « l'emploi de la force armée par un Etat contre la souveraineté, l'intégrité territoriale

ou l'indépendance politique d'un autre Etat ou de toute autre manière incompatible avec la Charte des Nations Unies... ». Ainsi, le Gouvernement du Mali invite le Conseil de sécurité des Nations Unies, garante de la paix et de la sécurité internationales à œuvrer afin que la République française cesse immédiatement ses actes d'agression contre le Mali. « En outre, La France, membre permanent du Conseil de sécurité, devrait se conformer à la légalité internationale, en respectant les dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies. En cas de persistance dans cette posture qui porte atteinte à la stabilité et à la sécurité de notre pays, le Gouvernement du Mali se réserve le droit de faire usage de la légitime défense, conformément à l'article 51 de la Charte des Nations Unies. Je vous prie de porter la teneur de la présente à l'attention des membres du Conseil de sécurité, en vue d'une réunion d'urgence sur ces questions et de la publier en tant que document officiel du Conseil de sécurité », précise la correspondance du gouvernement du Mali adressée au Conseil de sécurité de l'ONU.

Aguibou Sogodogo  
Source : Le Republicain

## Entre nous : L'endettement en question



**L**e Gouvernement de Transition du Mali, à travers la Direction nationale du Trésor et de la comptabilité publique, a émis un Emprunt obligataire par Appel public à l'épargne d'un montant de 200 milliards FCFA. D'une durée de 10 ans -2022-2032- avec un taux d'intérêts de 6,20%, «l'émission a pour objet la mobilisation de ressources en vue d'assurer le financement d'infrastructures de développement prévue au Budget 2022 de l'Etat du Mali.»

Les investisseurs potentiels, qu'ils soient des personnes physiques et morales, peuvent faire leurs souscriptions jusqu'au 31 août prochain. Et le 9 août dernier, le Trésor public malien a levé sur le marché régional la bagatelle de 277, 371 milliards FCFA. Une opération inédite, selon de nombreux spécialistes des questions financières.

Ainsi, depuis quelques années, le Mali s'est tourné essentiellement vers le marché financier régional. Rien que de janvier à novembre 2021, le Trésor public a mobilisé plus de 730 milliards de titres publics. Ce qui équivaut à plus du tiers du budget national. En 2020, à travers 22 émissions de titres publics, le gou-

vernement malien a obtenu sur le marché financier régional plus de 906 milliards de FCFA. Après la Côte d'Ivoire et le Sénégal, le Mali est le pays qui emprunte le plus sur ce marché dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). S'il y a 30 ans, les créanciers de nos Etats étaient majoritairement des pays plus riches, la donne a beaucoup évolué avec l'entrée en jeu d'autres acteurs. Aujourd'hui, ce sont des personnes morales et physiques qui répondent aux sollicitations des Trésors publics. Les bons et obligations du Trésor de l'Uemoa sont des placements rentables à court, moyen et long termes.

Depuis le 3 juillet 2022, date de la levée des sanctions de la Cedeao, le gouvernement de Transition a payé 431,1 milliards des dettes impayées. Sur cette somme, plus de la moitié est issue des opérations effectuées le 9 août sur le Marché des Titres Publics de la Zone UEMOA où le Trésor public a levé 277, 371 milliards FCFA de fonds pour une demande initiale de 270 milliards. Le gouvernement s'est donc endetté pour payer ses dettes. Une option qui suscite des interrogations au sein des initiés

des questions économiques et financières. Selon les échéances le gouvernement du Mali continuera à rembourser, jusqu'au-delà de 2030, certains emprunts. C'est ce 07 septembre 2022 que le Trésor public va finir de rembourser une obligation contractée le 07/09/2017. La date d'échéance de l'obligation du 19/08/2016 est le 19 août 2023. Il y a une autre obligation du 28/12/ 2017 dont la fin du remboursement est prévue pour le 28 décembre 2024. Le Mali finira de payer les 20/05/2031, 05/08/2031, 30/09/2031 trois obligations du Trésor des 20/05/2021, 05/08/2021, 30/09/2021.

Ce qui veut dire que les futurs dirigeants du pays rembourseront de l'argent qu'ils n'ont pas emprunté ni dépensé. L'Etat est une continuité, dit-on. Dans une République, il est normal de contrôler le niveau d'endettement du pays et d'exiger un contrôle citoyen sur l'orientation des sommes empruntées.

Par Chiaka Doumbia  
Source : le challenger

## Deuxième anniversaire du coup d'état : Des acteurs dressent un bilan mitigé



Le jeudi 18 août 2022 marquait les deux ans de la chute d'IBK, mais aussi les 24 mois de Transition en deux séquences dans notre pays. Si à l'occasion de ce deuxième anniversaire des acteurs politiques sollicités par nos soins n'ont pas souhaité se prononcer sur ce bilan pour des raisons qui leur sont propres, certains acteurs, à l'image du Pr Alhousseini BRETAUDEAU, en esprit libre, ce sont exprimés, sans complexe. Si l'unanimité est faite autour de la montée en puissance de l'armée, par contre nos interlocuteurs se montrent très critiques à l'égard de la transition, dans leur majorité, sur la question des réformes politiques et électorales, la lutte contre la corruption et la bonne gouvernance. Hamidou DOUMBIA, Secrétaire politique et porte-parole du parti Yèlèma : « Il est important pour le gouvernement de rassembler les Maliens »

Deux ans après le putsch, si on doit véritablement faire un bilan, il est important qu'on analyse de près les raisons qui ont amené une partie du Peuple malien à sortir et à revendiquer

le départ du Président qui aboutit au coup d'État des militaires. L'une des raisons principales était quand même l'insécurité dans le pays, une absence chronique de l'État sur une grande partie du territoire.

La crise au niveau de l'école avec des enseignants qui étaient en grève illimitée et de nombreuses écoles fermées.

À cela, il faut ajouter les contestations issues des élections législatives.

Deux ans après, force est de reconnaître que nous avons encore du pain sur la planche.

D'abord si nous prenons sur le plan de la sécurité, c'est vrai que nos forces de sécurité et de défense gagnent plus de batailles avec l'achat des nouveaux équipements.

Mais ces achats et ces victoires militaires ne doivent pas être la finalité, mais la sécurisation continue des personnes et de leurs biens avec une présence constante de l'État. Et sur cet aspect, nous constatons que l'État est encore absent sur une grande partie du territoire. Donc le retour de l'État sur des services sociaux de base tarde jusqu'à présent. Ça, c'est

des aspects sur lesquels nous devons progresser.

Niveau de l'école, certes l'année s'est bien déroulée, ce qui est un élément important. Les enseignants ont mis fin à leur grève, et il eut un calme précaire dû à l'embargo de la CE-DEAO. Mais à la reprise des cours, rien n'est garanti.

Il est aussi à noter que des milliers d'écoles restent toujours fermées privant du coup une génération entière d'un de ses droits fondamentaux. Donc sur cet aspect aussi, il y a des progrès à faire. Nous devons faire en sorte de rouvrir ces écoles qui sont toujours fermées. Sur le plan des réformes, je pense que nous avons accusé énormément de retard, même si ces derniers temps, nous commençons à revoir les chantiers de réformes.

À l'exception de la loi électorale, aucune des réformes majeures n'a pu être finalisée jusqu'à présent.

Sur le plan de la diplomatie, il faut reconnaître que les autorités tentent aujourd'hui de s'affirmer sur le plan international en mettant en

avant la souveraineté de notre pays. C'est une option diplomatique audacieuse, mais dont les résultats sont attendus en termes du bien-être des Maliens.

Ce qui doit être fait aujourd'hui, je pense que c'est d'instaurer une culture de résultat. Il faut institutionnaliser les contrats de performance pour les membres du gouvernement en leurs assignant des objectifs clairs et précis et de les évaluer chaque fin de mois.

Nous avons un chronogramme qui a été adopté. Nous devons scrupuleusement suivre ce chronogramme et en faire une communication hebdomadaire pour voir ce qui avance et ce qui tarde. Ça nous permettra d'avancer sur les réformes et de voir que les chantiers qui avancent véritablement sur le terrain.

Sur le plan sécuritaire, ce qui est en train d'être fait est déjà bon, avec l'équipement de l'armée, mais nous devons aujourd'hui faire en sorte d'accompagner la dynamique positive de nos FAMAS sur le théâtre des opérations par un maillage constant sur le terrain afin de sécuriser nos populations. Car il ne s'agit pas de dégager les terroristes le temps d'une opération militaire et les voir revenir faire des carnages sur nos populations. Le gouvernement doit adopter un véritable plan de réouverture de ces milliers d'écoles fermées depuis plusieurs années.

Sur le plan du front social, il faut engager des discussions avec les syndicats. Beaucoup de syndicats sont allés en trêve à cause des sanctions de la CEDEAO, il fallait profiter de cette trêve pour conclure des accords avec eux. Je pense qu'il n'est pas tard, il faut que le gouvernement diligente les discussions avec tous ces syndicats pour que cette phase de la transition soit plus apaisée.

Il est aussi important pour le gouvernement de rassembler les Maliens, de travailler à ce que les Maliens se mettent ensemble en prêchant la bonne parole, celle qui rassemble et non celle qui divise. Ça, c'est un élément fondamental, parce que les chantiers que nous allons engager doivent être conduits en étroite collaboration avec tous les Maliens.

C'est avec cet état d'esprit développé que le gouvernement doit travailler. Il s'agit d'inclure le maximum de Maliens, ce n'est pas dire de faire le partage de gâteau, mais les inclure pour que les réformes que nous allons entamer soient les plus inclusives possible.

Le gouvernement se doit d'être neutre. Cette

neutralité doit se traduire par l'équidistance entre toutes les forces politiques, toutes les couches de la société. Cela permettra d'engager avec plus de sérénité les réformes structurelles. Donc, ça c'est vraiment des états d'esprit sur lesquels le gouvernement doit faire des efforts et encore accélérer le travail.

Voilà en quelque sorte, des pistes qui peuvent être explorées pour nous permettre de sortir de cette situation.

Pour finir, nous souhaitons bon vent à la transition !

Mme Assetou SANGARE, présidente du PRD Mali Koura ni Nièta Parti : « L'instauration d'un dialogue politique et social est nécessaire »

Deux ans après le coup d'État, on peut retenir que notre pays, le Mali, qui était la risée du monde, est de plus en plus respecté de nos jours.

C'est un aspect très significatif et déterminant pour la conduite des affaires.

Plusieurs choses ont marché notamment dans le domaine de la Défense et du réarmement moral et matériel de notre armée, les FAMA. Au niveau du peuple, la dignité retrouvée et la souveraineté dans la conduite de la destinée de notre Patrie. Ceci fut et restera très bénéfique pour le relèvement de notre pays (avec le Président Assimi Goïta, c'est prouvé que nous pouvons # Yes We Can #; que vraiment nous pouvons faire les choses par nous-mêmes et de nous-mêmes. Le PR démontre par sa gestion que l'espoir est permis, en tout cas pour les nouvelles générations et ça c'est à saluer !

Ce qui n'a pas marché est du côté de la vie chère, et aussi l'instauration et le maintien d'un dialogue politique et social qui a pris énormément de temps plus que nécessaire. Économiquement, c'est vrai que l'embargo et le contexte actuel de l'économie mondiale n'aident pas, mais gérer c'est prévoir et surtout anticiper sur les difficultés...

Je félicite et salue la résilience du peuple malien ici, car sous d'autres cieux pour moins que ça des régimes n'ont pas résisté. Mais au Mali nous avons résisté et nous devons continuer sur cette lancée jusqu'à ce que l'horizon soit complètement dégagé pour un Mali émergent. Ceci dit, nous attirons fortement l'attention du Président Assimi pour qu'il accorde une attention particulière à cette question de la vie chère (notre souveraineté alimentaire) sans laquelle la Souveraineté que nous revendi-

quons ne sera pas complète.

À mon humble avis, pour que ça aille, le gouvernement doit sans faux fuyant élaborer et mettre en œuvre une vraie stratégie de riposte pour la consommation nationale (les statistiques sont connues, donc travaillons avec pour sortir des plans qui ne vont pas au-delà de 2 ou 3 mois) et ceci sur une longue durée, car la crise actuelle qui est mondiale ne va pas disparaître demain. On assiste actuellement à une reconfiguration du monde et de façon multipolaire, donc nos gouvernants doivent en tenir compte et ne jamais perdre cela de vue.

Le gouvernement doit aussi compléter ce premier aspect avec une vraie stratégie de relance de notre économie au-delà de son aspect macroéconomique. Et tout ceci doit être minutieusement réfléchi et coordonné, car il s'agit de notre développement en tant que pays après le pari de notre survie et existence qui est en passe d'être gagnée !

Mme Assétou Sangaré est la Présidente du Parti pour le Renouveau et le Développement (PRD, Mali Koura ni Nièta Parti) en Bambara. Créer pour le combat d'un Mali nouveau en février 2018 bien avant le deuxième mandat du Président IBK et encore moins le 18 août 2020. Pour le Mali nous ne cesserons jamais de nous battre et à notre façon !

Pr Alhousseini BRETAUDEAU

« Beaucoup a été fait pour restaurer la sécurité »

« Je crois que nous avons fait un long trajet dans le recouvrement de notre souveraineté dans les choix optionnels et les prises de décision. Beaucoup a été fait pour restaurer la sécurité, mais il reste encore à faire en raison de l'immensité de notre pays et du caractère asymétrique des confrontations. La lutte contre la corruption doit être plus rigoureuse et engager des résultats importants et réduire les tentations de détournements de deniers publics. Enfin, c'est le dernier élément qui devrait être en première place. Il faut renforcer la résilience des populations surtout les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. Parler juste et agir plus ».

Mme Zénab EVELYNE, parti AVA : « Rien n'a été en deux ans »

À mon avis, il n'y a pas grand-chose qui a été fait. Depuis deux ans aujourd'hui, il y a eu beaucoup plus de communication, de propagande, surtout les 12 mois qui viennent de



s'écouler sous la gouvernance du Premier ministre, Choguel Kokalla MAIGA. Il y a eu beaucoup de propagande et peu de réalisations. Nous avons constaté que les élections qui avaient été programmées après 18 mois de transition ont été annulées parce que rien n'avait été fait.

On a assisté à beaucoup de choses. On a fait presque six mois d'embargo économique et financier. Après l'embargo, nous subissons aujourd'hui une flambée des denrées alimentaires sur le marché. Tout est cher, le gaz, le carburant, tout.

Même les produits qui ne viennent pas de l'extérieur, que nous cultivons ont doublé de prix. L'État malien n'a pu rien faire pour contrer cela. On raconte que c'est une crise mondiale, peu importe. En tout cas, tous les États de la sous-région ont su contenir cette flambée pour que les produits soient accessibles aux populations. Mais nos autorités n'ont pas pu le faire. Je dirai qu'à part l'acquisition de matériels de guerre de décembre 2021 à aujourd'hui, nous les félicitons par rapport à ça, et l'offensive dans laquelle nos soldats se trouvent aujourd'hui. Parce qu'avant, nous étions qu'en mode défensives. On attendait qu'on se fasse

attaquer. Aujourd'hui, nous avons pris la main, et c'est nous qui allons vers les djihadistes, qui les traquons, et qui les éliminons. Cela est très salubre. Nous encourageons notre armée.

À part cette montée en puissance de l'armée, je ne vois pas ce qui a été fait en deux ans.

Tout ce que le M5, et même les putschistes, qu'on a reprochés au régime IBK : la corruption et tout ce qui va avec, rien n'a changé. Quand nous voyons aujourd'hui l'attribution des logements sociaux, ça été un scandale dans lequel des membres du Gouvernement, et même le Premier étaient impliqués. Nous savons ce qui s'est passé au niveau de la CANAM pour le recrutement des agents. On a vu que ça été un scandale. Au niveau de la police, ça été un scandale. Donc, tout ce que nous avons reproché au régime du président Ibrahim Boubacar KEITA, il y a deux ans de cela, ces mauvaises pratiques sont toujours et se manifestent de manière beaucoup plus flagrante.

Pour nous, rien n'a évolué, à part le côté sécuritaire, dont je viens de souligner. Nous n'avons rien vu sur le terrain, nous voyons que de la propagande, des mensonges, dite par des gens qui se disent soutien au pouvoir. Mais

qui, en fait, sont prêts à vendre leur queue au diable pour mentir, calomnier et diffamer.

Pour changer la donne, il est important, à mon avis, de mettre la classe politique hors de cette transition. C'est-à-dire que le Chef du Gouvernement est un homme qui ne porte pas de coloration politique pour qu'il n'y ait pas d'adversité.

Deuxièmement, s'atteler à l'organisation d'élections crédibles et transparentes ; réunir l'ensemble des Maliens autour de la transition. Impliquer toutes les forces vives de la nation dans la gestion de cette transition afin que nous puissions sortir de ce processus qui a assez duré.

Nous demandons une vraie écoute des gens par les autorités de la transition. Il faut un dialogue franc entre les forces vives et les autorités de la transition. C'est cela qui peut amener un apaisement du climat sociopolitique et qui pourrait faire que les prochaines élections se déroulent dans un climat apaisé avec un très bon résultat.

Rassemblés par Abdoulaye OUATTARA  
Source : Info-Matin



## Transition : Le gouvernement adopte d'importants projets de loi et de décret

**Le traditionnel conseil des ministres tenu, le mercredi 17 août 2022 au Palais de Kou-louba, sous la présidence du président de la transition, colonel Assimi Goïta, a adopté plusieurs projets de loi intéressant la vie de la nation. Ces projets de loi et de décret portent entre autres sur l'économie, la justice, le commerce, etc.**

**S**ur le plan économique, le Gouvernement a adopté, le mercredi 17 août 2022, un projet de loi portant modification de la Loi n°2021-071 du 23 décembre 2021 portant loi de Finances pour l'exercice 2022.

Le présent projet de loi modifie la loi de finances pour l'exercice 2022 pour tenir compte de certains aspects. Il s'agit notamment du ralentissement de l'activité économique et de la baisse des recettes fiscales suite aux sanctions économiques et financières imposées à notre pays par la CEDEAO et l'UEMOA ; de la hausse des prix due aux perturbations dans le

fonctionnement de l'économie sur le plan international et national.

La modification des recettes budgétaires porte sur l'inscription de recettes additionnelles d'un montant de 41 milliards 715 millions de francs CFA et la diminution de la prévision initiale des recettes fiscales d'un montant de 189 milliards 996 millions de francs CFA.

La modification des dépenses budgétaires concerne la prise en compte de nouvelles inscriptions se chiffrant à 217 milliards 167 millions de francs CFA et la réduction des inscriptions initiales au niveau des dépenses de biens et services, de transferts et subven-

tions et d'investissements à hauteur de 318 milliards 465 millions de francs CFA.

Les recettes budgétaires s'élèvent à 1 982 milliards 440 millions de francs CFA dans la loi de Finances rectificative contre 2 130 milliards 721 millions de francs CFA dans la loi de Finances initiale, soit une diminution de 148 milliards 281 millions de francs CFA.

Les dépenses se chiffrent à 2 647 milliards 28 millions de francs CFA dans la loi de finances rectificative contre 2 748 milliards 285 millions de francs CFA dans la loi de Finances initiale, soit une diminution de 101 milliards 257 millions de francs CFA.

La loi de Finances rectifiée dégage un déficit prévisionnel de 664 milliards 588 millions de francs CFA contre 617 milliards 564 millions de francs CFA dans la loi de Finances initiale, soit une hausse de 47 milliards 24 millions de francs CFA.

Le Gouvernement s'est penché aussi sur des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique de la Direction générale des Douanes.

La Direction générale des Douanes a été créée par l'ordonnance n°90-58/P-RM du 10 octobre

1990 avec pour mission d'élaborer les éléments de la politique douanière et de veiller à sa mise en œuvre.

L'évolution du contexte sécuritaire, économique et environnemental impose à la Direction générale des Douanes une nouvelle configuration pour faire face aux multiples défis.

Les projets de texte adoptés apportent des innovations parmi lesquelles, on peut citer la création du Centre d'Expertise Technique ; la création d'une Direction du Renseignement et de la Lutte contre la Fraude ; le renforcement de la Direction des Contrôles après Dédouanement ; la prise en compte des nouvelles technologies de l'information et de la communication à travers la création de la Direction des Systèmes d'Informations, conformément aux standards internationaux ; la scission de la Direction de l'Administration des Ressources humaines, des Finances et du Matériel en Direction de l'Administration et du Personnel et en Direction des Finances et de la Logistique ; le redimensionnement des attributions du Bureau de Contrôle Interne avec la prise en charge de l'aspect audit dans les contrôles. Ils visent également à doter la Direction générale des Douanes, pour les cinq prochaines années, en personnel conformément à la nouvelle réorganisation.

Formation au Service national des Jeunes des recrues de la Fonction publique de l'État et des Collectivités territoriales : un projet de décret fixant le coût de la participation financière

Le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret fixant le coût de la participation financière à la formation au Service national des Jeunes des recrues de la Fonction publique de l'État et des Collectivités territoriales ainsi que des autres statuts.

Le Service national des Jeunes est institué par la Loi n°2016-038 du 07 juillet 2016 avec pour

mission de contribuer à parfaire l'éducation, la formation physique, civique et professionnelle des jeunes en vue de leur participation effective et entière au développement économique, social et culturel du pays et de leur mobilisation pour les besoins de la défense nationale.

Il est désormais obligatoire pour toutes les recrues de la Fonction publique de l'État et des Collectivités territoriales ainsi que des autres statuts.

Le présent projet de décret est adopté pour déterminer les modalités de prise en charge de la formation et fixer la rémunération mensuelle de la recrue pendant cette formation.

Justice et droits de l'Homme : recrutement de 100 auditeurs de justice et de 150 fonctionnaires des Services pénitentiaires et de l'Education surveillée

Le conseil a informé de l'organisation d'un concours de recrutement d'auditeurs de justice et de fonctionnaires des services pénitentiaires et de l'Education surveillée.

La Loi 2019-072 du 24 décembre 2019 portant loi d'orientation et de programmation pour le secteur de la justice 2020-2024 prévoit un accroissement continu des moyens financiers, matériels et humains de la justice. L'objectif visé est de mettre en œuvre la carte judiciaire.

La mise en œuvre de la carte judiciaire permettra : de transformer les justices de paix à compétence étendue en tribunaux d'instance dans lesquels les fonctions de poursuites, d'instruction et de jugement sont séparées ; de mettre fin au système de juge unique dans les tribunaux de grande instance en mettant en œuvre la collégialité et de respecter le principe du double degré de juridictions en matière administrative en opérationnalisant les cours administratives d'appel.

Afin de faire face à ces défis, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme prévoit le

recrutement de 100 auditeurs de justice dont 80 de l'ordre judiciaire et 20 de l'ordre administratif et de 150 fonctionnaires des Services pénitentiaires et de l'Education surveillée.

Ces recrutements permettront de combler en partie, le déficit de magistrats et de fonctionnaires des services pénitentiaires et de l'Education surveillée, d'améliorer la gouvernance au sein de la justice et l'accessibilité de la justice pour tous.

Commerce : l'Etat intensifie les opérations de contrôle des prix de certaines marchandises Le Conseil a été informé de l'état de mise en œuvre des décisions issues du Conseil des Ministres extraordinaire du 07 août 2022.

En application des décisions adoptées, les agents assermentés de la Direction générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence ont intensifié les opérations de contrôle et de vérification sur toute l'étendue du territoire en vue de faire respecter les dispositions de l'arrêté portant administration des prix de certaines marchandises.

Pour cela, des équipes de brigade économique appuyées par des forces de sécurité ont effectué des sorties à Bamako. Au niveau des capitales régionales et des services subrégionaux, des équipes de contrôle sont également déployées.

Le renforcement du dispositif de contrôle a permis d'empêcher la rétention injustifiée des stocks de produits subventionnés ; de faciliter le ravitaillement des détaillants ; de rendre accessible le sucre au prix subventionné au niveau de plusieurs points de vente.

Les manquements constatés à l'aide de procès-verbaux sont sanctionnés conformément aux textes régissant le commerce.

Sidiki Dembélé

Source : Le Républicain



# Nouveau pm intérimaire au Mali : Qui est le colonel Abdoulaye Maïga ?



Le président de la transition malienne a nommé hier, en remplacement de Choguel Kokalla Maïga au poste de Premier ministre, le colonel Abdoulaye Maïga. Docteur Lieutenant-Colonel de gendarmerie et actuel ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation et porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maïga est un expert en sécurité internationale et défense, en gestion des conflits et bonne gouvernance, droits de l'homme et droit humanitaire. Il a obtenu son doctorat en sécurité internationale et défense en 2011. Mais bien avant cette distinction, le colonel Abdoulaye Maïga a obtenu son Master 2 en science politique/option défense et sécurité internationale en 2007. Le nouveau Premier ministre malien par intérim a aussi décroché son master 2 en spécialité des études stratégiques et politiques de défense en 2006 à l'école des hautes études internationales de Paris, France. Officier chargé de programme et Analyste en

charge du terrorisme, de l'extrémisme violent et de la sécurité maritime, depuis le 08 Décembre 2016, l'actuel Premier ministre Malien a su identifier et mettre en œuvre des programmes liés aux protocoles et politiques de la CEDEAO mais aussi de préparer la documentation pour guider la prise de décision, de coordonner et assurer la liaison avec les analystes de salle en charge de la surveillance et des rapports sur les différents états membres. Il a eu entre autres à assister le Directeur dans la supervision de la région CEDEAO et la conduite d'une bonne analyse politique et sécuritaire de la sous-région et de participer à la formulation de recommandations pour aider à la prise de décision stratégique, toujours dans le cadre de sa mission sécuritaire à la CEDEAO. Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme – commission de l'Union africaine, Analyste Alerte et prévention, 26 Novembre 2014 au 7 Décembre 2016.

Le colonel Maïga a été chargé de répertorier quotidiennement les actes terroristes commis en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, d'assurer le suivi en temps réel des conflits ; d'analyser puis de dégager les tendances lourdes du terrorisme dans les régions africaines précitées. Il contribuait notamment à l'élaboration des recommandations relatives à la lutte contre le terrorisme, à l'identification des bonnes pratiques en matière de lutte contre le terrorisme tout en assurant le suivi de l'application et de la mise en œuvre, par les États d'Afrique de l'Ouest et ceux de l'Afrique Centrale. Il était bien impliqué dans les mesures de l'Union Africaine en matière de lutte contre le terrorisme et dans la participation à l'évaluation des capacités des États dans la lutte contre le terrorisme.

Le colonel Maïga a été officier de cabinet chargé de la lutte contre le terrorisme et point focal du Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme (Union Africaine)/ et point focal de la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest dans la lutte contre le terrorisme.

Traité et suivi des dossiers sur le terrorisme et les crimes internationaux ; rédigé de synthèses des renseignements sur le terrorisme à adresser au Président de la République et au Premier Ministre; Coordinné avec le Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme la mission d'évaluation des capacités des forces de sécurité dans la prévention et la répression du terrorisme; Coordinné les formations internationales pour les forces de sécurité maliennes; Représenté le Mali à plusieurs ateliers et séminaires sur le terrorisme. Stagiaire chargé des questions de gouvernance, de paix et de sécurité, le colonel Maïga a beaucoup contribué à la connaissance du phénomène d'insécurité en Afrique de l'Ouest, particulièrement la zone sahélo-saharienne et participé à l'opérationnalisation du concept de système de conflit sahélo-saharien.

Il faut rappeler que depuis plus d'une semaine, le gouvernement malien avait annoncé la mise au repos forcé de Choguel Kokalla Maïga par son médecin. Une nomination qui est apparemment bien justifiée au regard de l'état de santé de l'ancien chef du gouvernement malien.

Source : Dakar actu



# « Mali Jakura » : Exposition itinérante de photos et peintures pour la paix et la cohésion sociale

La cérémonie de lancement de l'exposition photos itinérantes "Mali JaKura" s'est tenue le vendredi 19 août à la Maison africaine de la photographie à Niamakoro Cité Unicef. « Mali-Jakura » est un programme qui vise à promouvoir les industries culturelles et créatives pour renforcer la paix et la cohésion sociale au Mali, à travers la photographie et la peinture.



Cette cérémonie a été présidée par le ministre Andogoly GUINDO, en présence de son homologue des transports, Mme Dembélé Madina SISSOKO, du chef de la MINUSMA, El-Ghassim Wane et du représentant résidant de l'UNESCO au Mali, Edmond Mounkala.

Initiée par la Maison africaine de la photographie en collaboration avec l'Union des artistes plasticiens du Mali (Uapm) et du Syndicat national des professionnels des métiers de l'image et du son du Mali (Synapromim), ce projet a pour vocation de soutenir ce secteur artistique durement touché par les effets de la crise sécuritaire renforcée par la Covid-19 tout en promouvant la paix et la cohésion sociale au Mali. Elle durera 6 mois et se tiendra respectivement à Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao en plus du District de Bamako.

Au cours de son allocution, Tidiane Sangaré, Directeur de la Maison africaine de la photographie a déclaré que l'Expo, « Mali Jakura » est un projet de 30 millions FCFA financés par la MINUSMA et l'Agence Suédoise de Développement International (ASDI) à travers l'UNESCO.

De son côté, le chef du bureau de l'UNESCO au Mali M. Edmond MOUKALA, a souligné que malgré les années de crise, le Mali demeure un pays multiséculaire en raison de sa culture

et de sa beauté naturelle.

A ses dires, il appartient aux artistes de redonner au monde l'envie de visiter la splendeur du Mali. **« D'importants sites sont encore à découvrir au Mali, dont le site de Médine qui est en voie d'être inscrit sur la liste du patrimoine de l'Unesco. En plus d'un patrimoine culturel matériel et immatériel riche et diversifié, la culture malienne s'exprime dans de nombreux domaines tels que les arts du spectacle, la mode et le design, le cinéma et l'audio-visuel, l'architecture, les éditions littéraires, les arts numériques, les arts plastiques et la photographie qu'illustre cette belle exposition »**, a-t-il fait savoir.

En outre, il a réaffirmé l'engagement de son organisation au côté du gouvernement du Mali pour la protection et de la promotion de la diversité culturelle.

Quant au représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies au Mali, chef de la Minusma, El-Ghassim Wane, il a saisi l'occasion pour rendre un vibrant hommage à tous les photographes maliens parmi lesquels il a cité entre autres, Seydou Keita, Malick Sidibé, Abdramane Sakaly, Dianko Cissé, Adama Kouyaté, Alioune Bah...

A son tour, le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, a

indiqué que le projet « Mali-Jakura », vise à « dynamiser le secteur des arts visuels au Mali et à renforcer la résilience des artistes photographes et plasticiens face aux multiples crises » qui affectent le secteur de la culture au Mali. **« Ces expositions seront présentées non seulement à Bamako mais également dans certaines capitales régionales. Elles serviront de cadre aux artistes participants pour exprimer leurs visions de la culture de la paix et d'inviter les populations à s'ouvrir à nos pratiques, rythmes et valeurs culturelles endogènes qui ont longtemps servi de socle à l'édification d'une vie communautaire stable et apaisée »**, a-t-il dit.

Aussi, il a mis un accent particulier sur l'importance et la valeur du chef-d'œuvre pour la sensibilisation et l'éducation à la culture de la paix et du vivre ensemble.

En sommes, le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, a saisi l'occasion pour annoncer que le Mali abritera également cette année la 13<sup>e</sup> édition de la biennale africaine de la photographie « Rencontres de Bamako ».

■ Maffenin Diarra

## Chicha : Un collectif se mobilise

Quarante-huit heures après l'annonce du gouvernement du Mali interdisant l'importation, la distribution, la vente et la consommation de la Chicha, le « Collectif des Distributeurs de la Chicha au Mali » a convoqué une rencontre urgente, ce mercredi 17 août 2022, à l'hippodrome, pour se pencher sur la question.

Cette rencontre, selon le collectif, avait pour objectif de plaider auprès des Autorités nationales une trouver une solution alternative à l'interdiction de cette activité qui fait vivre beaucoup de jeunes et des opérateurs économiques.

Au cours de cette rencontre, les responsables du Collectif ont déploré que leurs camarades soient déjà convoqués à Mopti par la police par rapport à l'utilisation de la Chicha.

Au nom du Collectif, Mahamadou Diougoury DIAWARA a révélé qu'un arrêté interministériel sur les réseaux sociaux en date du 15 août 2022, avait surpris et paniqué les membres du Collectif.

D'où la tenue de cette rencontre d'urgence du Collectif, selon lui, pour savoir réellement si cet arrêté interministériel interdisant l'importation, la distribution, la vente et la consommation de la Chicha au Mali est fondé.

De l'avis de DIAWARA, le Collectif devrait être consulté d'abord par le Gouvernement avant que cette décision ne soit prise contre la Chicha au Mali. Car, selon le porte-parole, le Regroupement des distributeurs de chicha est composé de jeunes diplômés et qui n'avaient eu d'autres alternatives que la Chicha au Mali. Dans son propos, Mahamadou Diougoury DIAWARA a dénoncé que cette décision interministérielle n'était pas la bonne manière pour interdire la Chicha. Le porte-parole du Collectif a soutenu que beaucoup de jeunes investissent aujourd'hui dans l'importation, la distribution et l'usage de la Chicha au Mali.

Il a expliqué que les membres de son collectif injectent des milliards dans la Chicha, à travers des crédits de banque pendant deux à trois ans.

Il a déclaré que beaucoup de personnes vivent aujourd'hui, à travers la chicha au Mali, de façon directe ou indirecte.

Le porte-parole du Collectif a indiqué que ses camarades qui avaient pris de dettes à la banque, ne pourraient pas les payer dans un intervalle de six mois, comme annoncé par le gouvernement. Il soutient que le délai de six mois est suffisant pour que les stocks de chicha soient vidés.

Pour se conformer à la réglementation, le porte-parole du collectif a insisté que le délai de six mois du Gouvernement est très court pour permettre aux distributeurs de la Chicha d'épuiser leurs stocks.

Toutefois, Mahamadou Diougoury DIAWARA a regretté que les raisons de l'interdiction de la chicha ne puissent pas être sanitaires.

Il a témoigné qu'aucun membre de leur collectif n'a vu une personne tombée malade à cause de la Chicha.

«Que la ministre de la santé nous dise ce que la chicha fait à la santé. Parce qu'il y a beau-

coup d'articles vendus au Mali et qui sont plus nuisibles que la Chicha », a interpellé le porte-parole du Collectif.

Aux dires de Mahamadou Diougoury DIAWARA, le Collectif n'est pas dans une posture contre le Gouvernement, mais, il veut tout simplement une concertation avec les autorités nationales sur la question.

En tout cas, le gouvernement fixe un délai de six mois aux importateurs, aux destinataires, aux propriétaires, aux colateurs ou gérants des bars, aux restaurants, aux night-clubs et autres espaces dits « chicha clubs » ou « chicha-House » de se conformer à la présente réglementation.

Enfin, les autorités de la Transition ont chargé, à l'application rigoureuse du présent arrêté interministériel, tous les directeurs de l'Office central des stupéfiants, des douanes, de la police nationale, de la Gendarmerie nationale, du commerce et de la Concurrence, où besoin sera.

Par SABA BALLO  
Source : InfoMatin



## Guinée Conakry : Officiellement installé à Primature , Dr Bernard Gomou décline ses grandes priorités

L'ancien ministre du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises (PME), Dr Bernard Gomou a été officiellement installé, ce lundi 22 août 2022, dans ses fonctions de Premier ministre. En présence des membres du gouvernement, Dr Bernard Gomou a décliné son enthousiasme à servir le pays.

Dans son discours, le nouveau Premier ministre a affirmé sa volonté de poursuivre les traces de son prédécesseur « convalescent » au moment de la succession. « Je prends toute la mesure de la charge de ma mission ». A cet effet, il s'est engagé « à poursuivre rigoureusement l'exécution de la feuille de route du

président qui est marquée par « la rectification institutionnelle, le lancement des assises pour le pardon et la vérité [...], le renforcement de la gestion rationnelle des ressources publiques, l'engagement de la politique de la modernisation de l'administration publique, la consolidation des relations avec nos partenaires dans le secteur minier ».

Dr Gomou a aussi promis « la relance de nouveaux chantiers sociaux et d'infrastructures qui se trouverait aux arrêts pour leurs mises en œuvre [...]. Notre gouvernement doit aller plus vite, plus loin et mieux dans tous ces domaines pour répondre à l'attente des populations qui aspirent à un meilleur bien-être dont

il est possible de leur procurer au regard des richesses naturelles et du potentiel humain dynamique et entreprenant que représente le jeune guinéen ».

Par ailleurs, le nouveau PM a profité de cette cérémonie d'installation pour exhorter sa nouvelle équipe. Car, selon lui, ses « objectifs ne peuvent être atteints qu'avec une dynamique de groupe basé sur le patriotisme, la transparence, la solidarité gouvernementale, la prise en compte de l'aspect transversal de toutes nos missions, la coordination, l'impulsion et la synergie. Chaque membre du gouvernement devra travailler avec l'exaltante mission de parvenir à une société démocratique, apaisée, inclusive, soucieuse de nos concitoyens les plus vulnérables ».

Pour finir, le nouveau PM s'engage, « à mettre toute [son] énergie pour que notre gouvernement gagne en confiance et engrange des résultats pour un accomplissement de [sa] mission et parvenir à accélérer la mise en œuvre du chronogramme de la transition ».

Source : GuinéeNews



## Conakry : Les opinions divergent sur les prochaines manifs du FNDC dissous



**D**ans un communiqué publié le week-end dernier sur son compte Facebook, le FNDC dissous prévoit d'organiser une série de manifestations dites "citoyennes et pacifiques", les 29 août puis les 04 et 05 septembre. Suite à cette annonce, GuinéeNews a réalisé un micro-trottoir où certains citoyens ont donné leurs avis sur le bien-fondé de ces manifs du défunt FNDC.

**Alpha Kabinet Keïta :** « moi, je soutiens à 100% le FNDC. Et le peuple guinéen conscient, continuera à soutenir le FNDC. On ne laissera pas le CNRD faire tout ce qu'il veut dans ce pays. Nous irons jusqu'au bout. Tant que le FNDC appelle à manifester nous serons prêts à répondre à l'appel. Et cela tant que le CNRD refuse de dialoguer. Le CNRD n'a rien à faire de la population guinéenne. Sinon, combien de fois on manifeste pour une seule chose et il fait comme si y'a rien. Vraiment c'est déplorable. Chaque président qui vient, veut faire ce qu'il veut. Et qu'en est-il de la volonté du peuple. Nous allons jusqu'au bout. »

**Mamoudou Bah :** « pour moi, ces manifestations que le FNDC dissous organise ne visent à favoriser le retour à l'ordre constitutionnel.

Mais plutôt empêcher le colonel Mamady Doumbouya de suivre la route qu'il a entamée. C'est pour semer la pagaille en incitant les jeunes à sortir. Ce sont des manifestations qui transforment toujours en violences extrêmes. Au pire des cas, elles se soldent par des morts d'hommes notamment des jeunes. En dépit des nombres de morts qui croissent à chaque manifestation, ce FNDC qui est même dissous par les autorités de la transition, continue de persister. Au lieu de tirer les leçons en mettant fin à ces manifestations non seulement interdites mais mortifères, il se défausse sur le président de la transition et le CNRD. D'ailleurs pourquoi eux-mêmes n'ont jamais eu le courage de tenir la tête de ces mobilisations sur le terrain ? Moi, je ne comprends vraiment pas les Guinéens. Le FNDC peut parler au nom de qui ? En tout cas, pas nous. Je suis vraiment contre les manifestations qu'ils organisent. Le FNDC doit prendre conscience et avoir pitié des populations en leur permettant de vaquer librement à leurs affaires et de ne pas les agresser si elles doivent se déplacer. Manifestation pacifique, oui mais, c'est le contraire qui se produira avec des cas de morts à la fin. Leur combat n'est pas du tout le combat du peuple. Il s'agit plus des combats pour leurs

intérêts égoïstes. Quand l'UFDG organise une manifestation aujourd'hui par exemple, le lendemain, ce sera le FNDC. et ce qui est curieux, c'est que ce sont les mêmes qui sortent aujourd'hui sous le label de l'UFDG, ce sont exactement les mêmes que vous rencontrez dans les manifs du FNDC, le lendemain. Leur combat n'aboutira à rien. C'est un mouvement téléguidé par l'UFDG. »

**Abdoul Karim Bangoura :** « je pense que les manifestations n'apporteront aucune solution à la crise. Au contraire, elles continueront à endeuiller de nombreuses familles encore. Combien de fois le FNDC organise des manifestations qui n'aboutissent à rien. la seule façon de manifester maintenant en Guinée, c'est peut-être faire une semaine à la maison, les boutiques et magasins fermés, les taxis garés, qu'on arrête toute activité. Tout ça pour quoi ? Elles n'ont d'autres visées que de pénaliser les gens, bien sûr. Donc, il faut mettre un terme à cette stratégie contreproductive. La rue n'est pas la solution. Il n'y a d'issue que le dialogue. »

Propos recueillis par Magnalen Traoré pour GuinéeNews.

## Coupe du monde Qatar 2022 : « Notre problème en Afrique c'est que nous ne croyons pas suffisamment en nous-mêmes »

« C'est la Coupe du monde idéale (2022, ndlr) pour être remportée par une sélection africaine. Notre problème en Afrique c'est que nous ne croyons pas suffisamment en nous-mêmes. Aujourd'hui nous avons le meilleur footballeur du monde, Sadio Mané. Avec ce type de joueur il est normal qu'on travaille pour être les meilleurs... Surtout qu'une coupe du monde c'est seulement 7 matchs, » a déclaré Samuel Eto'o en Conférence de presse au Sénégal.

Le Président de la Fécafoot est un Ambassadeur du Qatar Supreme Legacy Committee qui organise le mondial 2022. Il sillonne les pays africains qualifiés à cette compétition pour discuter du Qatar. Le Sénégal l'a reçu durant deux jours. À cette oc-

casion, il a participé à une conférence de presse ce mardi 15 août à la place du souvenir africain. Le président de la fédération camerounaise de football en profite pour encourager les Nations africaines qualifiées à plus d'ambitions à cette édition de la Coupe du Monde

Qatar 2022. Le Sénégal a été honoré de recevoir son message positif et encourageant pour le football africain.

Propos recueillis par Rodrigue Tapeo

Source : ChateauNews





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Si une certaine pression pesait sur vos épaules ces derniers temps, tout se calme et tout redevient beaucoup plus positif ! On peut dire qu'aujourd'hui c'est une belle journée sur le plan professionnel. On vous propose un changement de direction.

Ouf ! Vous pouvez souffler, vous attaquez le dernier jour du mois en vous félicitant, car vos finances ne sont pas dangereusement dans le rouge. Vous avez lutté pour ne pas tomber dans les dépenses compulsives, vous êtes fier de vous.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Ami Taureau, si vous utilisez les mathématiques, ou des connaissances scientifiques dans votre métier, vous allez décrocher le jackpot aujourd'hui ! En effet, l'amas planétaire Lune-Mercure-Vénus va dérouler le tapis rouge à votre carrière...

Dans votre signe, Mercure vous fera cocher toutes les cases qui vous conduiront à la bonne santé financière... Aujourd'hui, ami Taureau, vous ne plaisantez pas du tout avec l'argent ! Pour autant, vous n'en ferez pas non plus une obsession... Ouf !



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Par contre c'est dans ce domaine que vous pourrez donner libre cours à votre créativité débordante. Des idées géniales vont venir à votre conscience et vous pourrez ainsi canaliser votre énergie en exprimant positivement ce qui sort de vos profondeurs intérieures.

Le noeud nord en Cancer vous parle d'acceptation de soi et de vos richesses. Il peut s'agir aussi de vos richesses intérieures. Vous devez faire un travail de nettoyage intérieur des vieilles mémoires obsolètes. Reprenez le pouvoir sur votre vie.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous passerez à l'action après avoir évalué la situation. Votre force reposera sur une alliance de tact et d'aplomb. Vous alternerez des phases de travail en équipe avec d'autres en solo, un équilibre indispensable à vos yeux pour faire du bon boulot.

Vous ferez preuve d'une incroyable intuition à laquelle s'ajoutera un instinct infaillible pour réaliser de bonnes affaires. Dans l'instant, vous capterez si le projet est fiable et quel profit vous pourrez en tirer. Vous userez de la chance sans en abuser.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Votre meilleur atout reste avant tout votre disponibilité. Votre organisation permet à vos activités de s'épanouir, votre évolution professionnelle se fait dans des conditions favorables. Rien à redire, à part, continuez les efforts !

Les planètes annoncent de bons retours sur investissement, votre argent fait des petits, vous n'aurez plus qu'à compter les retombées d'ici quelque temps. La bonne nouvelle vous enchante, dans votre tête vous commencez à vous faire des plans.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Aider les collègues qui éprouvent des difficultés, la réponse est oui ! Faire leur travail, la réponse est non ! Chez vous, ami Vierge, la bonté commence avec le b de bonté et non avec le b de bêtise... Que ce soit bien clair entre vous et eux ! C'est par l'action énergique que vous allez vous occuper de vos affaires. Vous allez pourvoir vous-même à vos nécessités financières. Grâce à l'intervention de Vénus, vous allez affirmer votre esprit d'entreprise et garder la mainmise sur vos possessions...



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si vous avez un travail créatif ou artistique, ce sera une très bonne journée pour vous car l'imagination voisinerait avec les bonnes intuitions. Vos idées seront sans aucune limite. Vous aurez un feeling certain et très prononcé pour l'esthétique de très bon goût.

De l'argent caché pourrait vous apparaître au grand jour et vous créer une assez bonne surprise. Vous n'avez jamais soupçonné que de telles situations puissent vous arriver. Vous n'en revenez pas. Quelle chance vous avez !



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Il vous restera encore quelques tracasseries à régler, qui causeront un léger retard dans vos activités, mais qu'à cela ne tienne : vous aurez de l'énergie à revendre et une détermination à toute épreuve. Une fois terminées, vous aurez le champ libre.

Ce sera par votre savoir-faire que vous récolterez des euros, tant en négociant qu'en recourant au système D. Par ailleurs, Mercure dans votre signe récompensera les actions que vous aurez menées par le passé. Vous serez gratifié grâce à vos mérites.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous n'hésitez pas à exprimer vos attentes, votre hiérarchie vous écoute attentivement, c'est un point très positif, cela veut dire que vos demandes sont prises en considération. Vous êtes un élément fort pour votre entreprise, c'est valorisant.

Vous ne vous laissez pas prendre au dépourvu. Aujourd'hui, vous regorgez de bonnes idées, si votre situation financière reste encore sous surveillance, vous n'hésitez pas à dépenser un peu d'argent si vous en avez envie, mais vous restez prévoyant.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous aurez du mal à croire en vos chances. En fait, vous ne cesserez pas de penser à l'évolution de votre carrière... Vous avez un talon d'Achille dans votre activité professionnelle : le manque de polyvalence ! Vous ne ferez rien pour que cela change...

Si l'argent était un carburant, vous seriez en panne sèche ! Votre esprit ne sera pas très alerte. Du coup, vous ne serez pas en mesure de faire preuve de savants calculs financiers, notamment ceux qui vous permettraient de faire des économies...



## Verseau (20 janvier - 19 février)

La Lune noire en maison 2, vous oblige à revoir en profondeur les bases de vos revenus. De profonds changements sont à prévoir. Il faut repartir sur des bases plus saines mieux adaptées à la situation actuelle.

Vos revenus étant tributaires de votre métier. C'est par là qu'il faut commencer à réformer. Si vous ne faites pas les changements nécessaires, le destin va vous envoyer des situations qui vont vous forcer à le faire.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Vos mises au point feront leur effet, d'autant plus que vous ne serez pas coutumier du fait. On vous regardera différemment et vos adversaires comprendront qu'ils devront composer avec vous au lieu de vous glisser des peaux de bananes sous les pieds.

Votre intuition ne vous aura pas trompé et ce sera triomphant que vous annoncerez cette bonne nouvelle pécuniaire à vos proches. Ils auront peut-être encore des doutes sur votre succès financier, mais s'inclineront, admiratifs, devant cette évidence.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...  
n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23